Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 18 (1938)

Heft: 5

Rubrik: Chiffres, faits et nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHIFFRES, FAITS ET NOUVELLES

Le nouveau Ministre du Commerce

Grâce à l'amabilité de son chef de cabinet, que nous remercions ici, nous sommes en mesure de donner à nos lecteurs quelques notes biographiques sur la personnalité de M. Fernand Gentin, Ministre du Commerce.

M. Fernand Gentin est né à Reims le 27 septembre 1876. Il a fait ses études au Lycée de cette ville puis à l'école supérieure de commerce de Lille, jusqu'à son appel sous les drapeaux. Le nouveau Ministre a commencé sa carrière dans l'industrie de la laine où il a travaillé jusqu'au début de la guerre. Mobilisé au mois d'août 1914, le sergent Gentin, du 47e régiment d'infanterie territoriale, a fait toute la campagne au cours de laquelle il a été blessé et a reçu une citation; à la fin des hostilités, il avait été promu au grade d'officier.

Après la guerre, M. Fernand Gentin s'est consacré à la construction des métiers. Il employa toute son énergie à recréer en France l'industrie de la fabrication des aiguilles pour métiers, industrie qui était née à Troyes et qui avait été transportée en Allemagne à la suite du traité de Francfort. Sous l'impulsion de M. Gentin, cette industrie, qui n'occupait au début qu'une dizaine d'ouvriers, s'est développée au point de pouvoir approvisionner la France entière et d'être même, aujourd'hui, en mesure d'exporter.

Entré assez tard dans la vie politique, ce n'est qu'en 1923 que M. Fernand Gentin détint son premier mandat de conseiller municipal dans une petite commune rurale de l'Aube.

Il entra en 1925 au Conseil général où il a été deux fois réélu depuis et où il a occupé les postes de vice-président et de président depuis 1935.

Elu député pour la première fois en 1932, dans la deuxième circonscription de Troyes, M. Gentin a été réélu en 1936.

Membre de la Commission des Douanes, de la Commission des Travaux publics et de l'Administration générale pendant la législation de 1932-36, il a été Membre de la Commission des Affaires Etrangères depuis mai 1936 jusqu'à son entrée au Gouvernement.

Il a appartenu successivement, depuis le 18 janvier 1938, aux Cabinets Chautemps, Blum et Daladier, où il a occupé les charges de Ministre des Postes et Télégraphes, de la Santé Publique, du Commerce et de l'Industrie.

Parallèlement à sa carrière industrielle et politique, M. Fernand Gentin s'est attaché passionnément au développement des œuvres sociales et d'assistance dans le département de l'Aube, en particulier à toutes celles tendant à la protection et à la sauvegarde de l'enfance.

Les principaux clients et fournisseurs de la France pendant les trois premiers mois de 1938

La Direction générale des douanes vient de publier au « Journal Officiel » le relevé comparatif par principaux pays d'origine et de destination, des importations et des exportations pendant les trois premiers mois de 1938 et pendant la période correspondante de 1937. Il résulte de ces chiffres que les principaux fournisseurs de la France ont été :

Importations (en milliers de francs)

							1938	1937
Etats-Unis							1.517.173	1.019.407
Allemagne							855.206	667.424
Union économi	que	e Be	elgo	-Lu	ıxe	m-		
bourgeoise							819.407	760.128
Grande-Bretagi	ne						790.398	820.198
Australie							435.796	405.165
Pays-Bas							271.885	259.228
Indes anglaises							263.226	312.846
Suisse							234.426	185.412
Suède							206.549	155.327

On pourra remarquer, en se référant aux graphiques de notre dernier numéro, que la Suisse, qui, pendant l'année 1937, n'a été que le 9º fournisseur de la France, a avancé d'un rang pendant les trois premiers mois de 1938.

Les principaux clients de la France ont été :

Exportations (en milliers de francs)

						1938	1937
Union Belg	o-Li	uxe	mb	971.189	657.459		
Grande-Bre	tagr	ne		 	 	906.692	596.610
Allemagne				 	 	482.372	284.975
Suisse				 	 	436.760	350.456
Etats-Unis				 	 	350.457	376.296
Pays-Bas				 	 	252.015	149.910
Argentine				 	 	197.287	123.824
Italie				 	 	131.999	114.265
Espagne				 	 	109.550	83.525

La Suisse est donc toujours le 4° client de la France alors qu'elle n'est que son 8° fournisseur.

La liaison fluviale du Rhône au Rhin

Nous lisons dans le « Journal Français » du 9 avril : « Nous sommes particulièrement heureux d'apprendre que quelques jours après la parution de l'article du « Journal Français » (voir R. E. F. S. du mois d'avril, page 228) il s'est constitué à Genève un groupement d'initiative sous le nom de « Groupe d'action pour l'aménagement du port fluvial Suisse à Genève», qui s'occupera de la création du port fluvial à Genève.

D'autre part, le bulletin mensuel de la Chambre de Commerce de Vienne-Isère d'avril 1938, nous apprend que le groupe franco-suisse, d'études économiques fluviales du bassin du Léman et du Haut-Rhin s'est mis en relationav ec les présidents des Chambres de Commerce de Vienne, Chambéry et Annecy, afin de solliciter leur concours en vue d'une action commune destinée à faciliter à la Section Française du Groupe Franco-Suisse l'élaboration d'une étude économique sérieuse sur l'aménagement de la voie navigable entre Lyon et la Suisse-

Foire de Paris

Le problème des carburants

Il est de tradition que la Foire de Paris apporte chaque année sa contribution à quelque problème de l'industrie moderne.

Cette année, un effort tout particulier sera tenté en faveur des nouveaux carburants. Il faudra visiter du 21 mai au 6 juin, la section consacrée au gaz des forêts. Une exposition de chaudières, de moteurs et même d'automobiles utilisant le gaz bon marché devra retenir l'attention des techniciens et des usagers.

Le camping

Les sports en plein air conquièrent de plus en plus les foules. Leur vogue alimente toute une industrie et la force à se développer. Qui eût pu dire, il y a quelques années, que le camping deviendrait une des grandes sections de la Foire de Paris?

C'est la réalité pourtant, puisqu'il occupera un espace de 6.000 m. carrés du 21 mai au 6 juin, à la Porte de Versailles.

Plus de cent maisons y présenteront les nouveautés de l'année, des accessoires soigneusement mis au point et les derniers perfectionnements d'une fabrication en pleine évolution.

Réduction de tarif accordée aux visiteurs de la foire de Bordeaux

Les Compagnies de chemins de fer accordent d'importantes réductions de tarif aux acheteurs et aux visiteurs de la Foire de Bordeaux.

C'est ainsi que les acheteurs, industriels et commerçants, pourront obtenir des billets d'aller et retour comportant une réduction de 40 p. 100 avec faculté de s'arrêter en cours de route, sur simple présentation de leur feuille de patente ou

 pour les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle — d'un extrait du registre du Commerce.

Les voyageurs en provenance de l'étranger, de l'Afrique du Nord et des Colonies, sur présentation d'une pièce officielle attestant la résidence hors de France, pourront se faire délivrer des billets d'aller et retour avec réduction de 40 p. 100 avec faculté de s'arrêter sans formalité en cours de route et d'emprunter au retour un itinéraire différent de celui suivi à l'aller.

Les comptes de la Confédération suisse pour 1937

L'Agence économique et financière du 30 avril 1938 publie les chiffres définitifs des comptes de la Confédération suisse pour 1937.

Les dépenses s'élèvent à 537.008.573 francs et les recettes à 522.067.895 francs. Il en résulte un excédent de dépenses de 14.940.678 francs. En face de cet excédent de dépenses, les amortissements et les réserves figurent dans les comptes pour 86,5 millions. L'amélioration sur les prévisions budgétaires a été de 43.394.865 francs.

Les 85,7 p. 100 du revenu de l'Industrie Suisse sont attribués au Travail

La revue « Les Industries Mécaniques » de février 1938 publie les résultats d'une enquête faite en Suisse auprès de l'Industrie des Machines et Métaux. Cette enquête prouve que de 1920 à 1935 le revenu produit par cette industrie est allé pour 85,7 p. 100 au travail, pour 9,3 p. 100 au capital et pour 5 p. 100 à l'Etat. La part du capital est en décroissance.

Abonnements régionaux suisses de libre-circulation

Les entreprises suisses de transport ont décidé de reprendre cétte année l'émission des abonnements régionaux suisses qui on été jusqu'ici très appréciés du public. La Chambre de Commerce Suisse en France tient à la disposition des personnes que ces abonnements pourraient intéresser une liste des abonnements régionaux et un tarif des prix qui peuvent être consultés à son siège, 16, avenue de l'Opéra.

La Suisse et la Grande Guerre

Notes et Souvenirs, par Georges Wagnière. Un vol. in-8°, Librairie Payot.

Comme l'auteur le dit lui-même dans ce volume, il ne s'est pas donné pour tâche d'écrire une histoire complète de la Suisse au cours des années de guerre. Ces notes et souvenirs concernent cependant tous les faits principaux qui se sont produits en Suisse à ce moment et qui ont ému si fort sa population.

L'auteur, par sa situation à la tête d'un grand journal, membre du Comité de la presse, en contact constant avec les divers milieux de Suisse, avec ses autorités civiles et militaires, en mission sur les fronts de guerre, envoyé au cours du conflit comme Ministre en Italie, était à même de juger les faits et d'évaluer les risques auxquels le pays fut exposé.

Ses jugements sur les origines de la guerre, sur les divers courants de l'opinion publique en Suisse et sur les personnalités en vue témoignent d'une louable impartialité dans un effort ardent de vérité.

Ces mémoires se lisent d'un trait avec le plus puissant intérêt; ils sont d'un patriote averti qui fut constamment placé à proximité des meilleures sources d'information, en relation avec les différentes élites de l'Europe : celles qui créent l'action, qui forment l'opinion et qui la commandent. Cet ouvrage est indispensable pour connaître le rôle de la Suisse durant la période angoissante de 1914 à 1918.

La 57^e Fête annuelle du Cercle Commercial Suisse de Paris

La revue publiée par le Cercle Commercial Suisse de Paris donne, dans son numéro du mois d'avril, une description de la 57e fête annuelle organisée par ce cercle.

C'est la première fois que le président du Cercle Commer-

cial Suisse, M. Charles Wirz, avait le plaisir d'accueillir au sein de cette sympathique association le nouveau Ministre de Suisse à Paris, M. Walter Stucki, son nouveau président d'honneur. La fête qui débutait par un concert exécuté avec le plus grand talent par des artistes de renom, se termina par un bal qui dura jusqu'à l'aube, dans une ambiance pleine de gaieté.

Pour les enfants suisses de Paris

Le Cercle commercial suisse de Paris a décidé d'organiser des réunions périodiques pour les enfants de la Colonie suisse à Paris, afin de leur faire connaître leur Patrie, son histoire, sa géographie, ses chansons et ses légendes.

Une personne compétente expliquera aux jeunes Suisses les origines et l'histoire du pays; un cours de géographie — illustré de temps en temps par des projections lumineuses — leur montrera les beautés naturelles du pays et des informations d'ordre général les familiariseront avec l'organisation, le caractère et l'esprit suisses. Des chansons populaires et patriotiques figureront également au le programme.

Les réunions seront entièrement gratuites et réservées aux enfants âgés de 6 à 15 ans, issus de parents suisses. Elles seront organisées tous les quinze jours. La première réunion a eu lieu le jeudi 5 mai, à 14 h. 15, dans la Salle des fêtes, 10, rue des Messageries, Paris-X°.

NOTE DE LA RÉDACTION

Poursuivant notre périple parmi les principales industries suisses, nous avons été heureux, cette fois-ci, de nous arrêter à celle des produits chimiques, dont les liens avec le marché français sont des plus importants. Nous remercions nos collaborateurs occasionnels, entre autres MM. A. Wilhelm et C. E. Muller, pour les études très intéressantes qu'ils ont bien voulu rédiger sur les différentes branches de cette industrie. Celle-ci compte d'ailleurs, au sein du Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce Suisse en France, deux représentants très distingués: M. Gustave Gentil, directeur de la S. A. des Produits Sandoz à Paris, qui assuma ces dernières années la charge de Vice-Président de cette Compagnie et M. Frédéric Firmenich, de la Maison Firmenich et Cie à Genève, qui a bien voulu accepter récemment de siéger au sein de ce Conseil. Nous rappelons que M. C. E. Muller, directeur de la Maison Hoffmann-La Roche et Cie, S. A. à Paris, auteur de l'article sur l'industrie suisse des produits pharmaceutiques, est Commissaire aux Comptes de la Chambre de Commerce Suisse en France, de même que M. Jacques Riedweg, de la Maison Givaudan et Cie à Paris. Nous sommes tout particulièrement reconnaissants à ces Messieurs de l'appui qu'ils ont bien voulu nous donner pour la rédaction du présent numéro de notre revue.